

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2015

---

ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS, DES TRANSPORTS ET DE LA VOIRIE POUR  
LES PERSONNES HANDICAPÉES ET ACCÈS AU SERVICE CIVIQUE POUR LES JEUNES  
EN SITUATION DE HANDICAP - (N° 2840)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS30

présenté par  
M. Sirugue, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« organismes »

insérer les mots :

« et sociétés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel